

# L'in Sud mersible

Journal de liaison des Centres de tri

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Mars 2008

## Préparons la riposte...

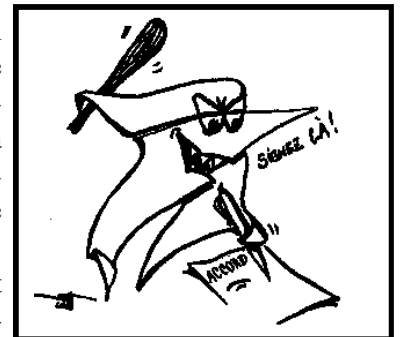
E  
D  
I  
T  
O

En ce début d'année, La Poste a fait une série d'annonces concernant l'ouverture de nouvelles PIC. Il s'agit essentiellement de la région PACA (transformations en PIC de Marseille-Provence, Avignon, Toulon et Nice, avec pour Nice une création ultérieure si terrain), Pays de Loire (transformations en PIC de Nantes, Angers et Le Mans) et une partie de l'Ile-de-France (voir page 3). Nous avons donc à ce jour 43 PIC, dont 17 créations et 26 transformations de centres, qui couvrent 85% du territoire et dont 7 sont ouvertes pour l'instant (Roissy CI, Gonesse, Lorraine, Val-de-Loire, Lognes, Wissous, Lyon). Des inconnues subsistent encore sur la Bourgogne et la Bretagne. Les 3 années qui viennent vont être chargées en restructuration de toute sorte, et notamment 2008 où une dizaine de PIC seront "ouvertes" (création et/ou transformation).

A travers cette vaste restructuration qui touche l'ensemble des territoires, La Poste en profite pour remettre à plat la localisation des centres, l'organisation du travail, les classifications du personnel, les méthodes de management et la mécanisation des centres. Elle en profite également pour revoir les niveaux d'emplois et toute la chaîne de l'acheminement du courrier (y compris la distribution avec facteurs d'avenir). De fait, le schéma qui se dessine n'a plus grand chose à voir avec le maillage territorial antérieur, et notamment le centre de tri départemental qui disparaît au gré de l'ouverture des PIC.

**Demain, une lettre de Auch pour Auch passera par Toulouse...**

Face à cette restructuration majeure, ce sont les conditions de travail et de vie des personnels qui en prennent un coup. Un rapport de l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail d'Ile-de-France (ARACT) dresse un constat qui fait froid dans le dos sur la PIC Gonesse après 3 ans d'ouverture (voir page 3). Ce constat pourrait être partagé avec ce qui nous remonte des PIC déjà ouvertes ou de celles qui vont ouvrir prochainement (Lille, Toulouse, Bordeaux,...). Face à cet état des lieux, que nous avons par ailleurs prédit au tout début de la mise en place de Cap Qualité Courrier, il n'est plus possible de faire le dos rond...



La grève des services de nuit qui a perduré tout le long de l'année 2007 et qui a touché plus de cinquante établissements, dont l'ensemble des PIC déjà ouvertes, a permis de mettre en avant certaines revendications, et notamment les problèmes d'horaires en nuit et les problèmes de pouvoir d'achat. Elle a surtout permis de montrer les capacités de résistance des personnels des CTC, en PIC ou non. Si La Poste a compensé financièrement les horaires les plus pénibles, elle n'a en rien lâché sur le nombre de nuits travaillées dans l'année (voir page 2), ni sur un retour aux 2 nuits sur 4. Elle a, par ailleurs, partiellement lâché sur l'augmentation du taux de l'heure de nuit.

Aujourd'hui, nous sommes à la croisée des chemins. Les mobilisations locales, au gré des ouvertures de sites, bien que nécessaires, ne suffiront pas à faire entendre les nombreuses revendications du personnel et à faire reculer La Poste. La grève des services de nuit doit être l'exemple de ce qu'il nous faut mettre en place comme mobilisation pour nous faire entendre par les directions de La Poste.

**C'est bien un "tous ensemble" dans l'unité syndicale la plus large, et dans la durée, qu'il faut construire contre les restructurations et pour l'amélioration de nos conditions de travail et de notre pouvoir d'achat.**

# Plates-formes industrielles : des horaires imbuvables !

La mise en place des nouvelles PIC est l'occasion pour La Poste de revoir totalement les horaires de travail au mépris de la santé des agents. La grève des nuits durant 14 mois avait mis une revendication en avant : **la suppression des régimes de travail atypiques**. Plutôt que de les supprimer, La Poste a préféré les compenser financièrement. Si cette compensation met un peu de beurre dans les épinards, elle ne réduit pas la pénibilité du travail. Cette revendication est donc toujours d'actualité. En effet, les régimes de travail habituels de type brigade alternée A et B ainsi que les 2 nuits sur quatre disparaissent de ces nouveaux centres au profit d'horaires beaucoup plus pénibles pour la santé.

Voici les principaux horaires des PIC déjà ouvertes :

## PIC Gonesse

Matin (de base)	: 6h-13h avec 2 samedis sur 3 et 1 lundi sur 3 travaillés
Régime complémentaire	: 7h20-14h30 avec 2 samedis sur 3 et 1 lundi sur 3 travaillés
Après-midi (de base)	: 14h30-21h30 avec 1 samedi sur 4 et 1 lundi sur 4 travaillés
Régimes complémentaires	: 13h-20h avec 1 samedi sur 2 et 1 lundi sur 2 travaillés
	: 13h-21h30 et 2 samedis sur 3, 1 lun, mar, merc, jeudi sur 3
Régime complémentaire	: 16h45-23h30 du lundi au vendredi
Nuits (régime de base)	: 21h20-5h40 en 2 nuits sur 3
Régime complémentaire	: 23h36-6h en 5 nuits d'affilée du lundi au vendredi



## PIC Wissous

Matin (régime de base)	: 6h30-13h30 du mardi au samedi (cycle de une semaine)
Régimes complémentaires	: 6h30-13h30 du lundi au vendredi la 1ère semaine puis du mardi au samedi la 2ème semaine (cycle de 3 semaines)
	: 6h30-13h30 du lundi au vendredi la 1ère semaine puis du mardi au samedi la 2ème semaine (cycle de 2 semaines)
Mixte	: 9h15-12h45 puis 13h30-17h du lundi au vendredi la 1ère semaine puis du mardi au samedi la 2ème semaine
Après-midi (de base)	: 14h13-21h15 du lundi au vendredi avec 1 samedi sur 3 (13h-18h30) et 2 lundis sur 3 travaillés (cycle de 3 semaines)
Régime complémentaire	: 14h45-21h45 avec 1 samedi sur 4 (13h-18h30) et 3 lundis sur 4 travaillés
Demi-nuit	: 16h30-23h15 du lundi au vendredi
	: 16h55-23h40 du lundi au vendredi
Nuits	: 22h30-6h30 en 2 nuits sur 3 (cycle de 6 semaines ou de 3 semaines)
	: 23h-6h30 sur des régimes en 4 nuits du dimanche (21h15-5h52) au mercredi ou du mardi au vendredi
	: 22h30-6h30 du mardi au vendredi (régime complémentaire)
	: 23h15-6h30 sur un cycle de 6 semaines (26 nuits avec 2 dimanches)
	: 0h06-6h30 du lundi au vendredi

## PIC Val-de-Loire

Matin	: 4h-11h avec 2 samedis sur 3
	: 6h-13h avec 1 samedi et 1 lundi travaillés sur 2
Après-midi	: 13h30-20h30 avec un samedi sur 3
Alternée	: 6h-13h une semaine puis 13h30-20h30 l'autre semaine avec 1 samedi sur 2
Nuits	: 22h-6h avec 7 semaines en 4 nuits, 2 semaines en 3 nuits et 4 dimanches sur 9 de 21h à 6h
	: 21h-6h sur 24 semaines avec 10 dimanches sur 24



## PIC Lorraine

Matin	: 5h30-12h30 du mardi au samedi
Fixe matin/mixte	: 7h-12h et 13h-15h du lu au ven (semaine 1), 6h36-12h et 13h-15h du mar au ven et 6h36-12h le samedi (semaine 2)
Brigade 5 vacances	: 6h36-14h du mardi au vendredi et 6h36-12h le samedi (semaine 1) et 14h-21h du lundi au vendredi (semaine 2)
Après-midi	: 13h-21h50 en 4 jours avec 3 samedis après-midi travaillés (12h-20h) sur 10 semaines
Après-midi	: 15h-22h en 5 jours du lundi au vendredi
Week-end	: 3 vendredis après-midi + 5 samedis après-midi + 8 nuits dont 5 de dimanche à lundi sur un cycle de 6 semaines
Nuits	: 4 nuits par semaine dont 2 semaines 21h30-5h30, 1 semaine 22h-6h et 1 dimanche sur 4 de 23h-6h
	: 20h30-5h30 avec 1 semaine 4 nuits et 1 semaine 3 nuits et 2 dimanches de 22h-6h sur un cycle de 4 semaines

## PIC de Lognes

Matin	: 6h-13h du lundi au vendredi avec 2 samedis et 2 lundis travaillés sur un cycle de 4 semaines
Mixte	: 8h30-16h45 du mardi au samedi avec 2 samedis sur 3 travaillés (repos le lundi)
Après-midi	: 13h-20h sur 4 semaines avec 2 lundis et 2 samedis travaillés
Après-midi (complément)	: 13h-20h du lundi au samedi avec 5 samedis et 9 lundis travaillés sur un cycle de 10 semaines
Après-midi	: 13h46-22h du mardi au samedi avec 1 samedi sur 4 travaillé
Après-midi	: 15h06-22h du lundi au vendredi
Nuit (régime de base)	: 21h39-6h en 2 nuits sur 3 avec 3 dimanches sur 6 travaillés
Nuit (complémentaire)	: 21h-6h sur un cycle de 10 semaines et 35 nuits travaillées dont 5 dimanches
Nuit (complémentaire bis)	: 21h20-6h20 suite protocole de fin de conflit

# Travail en PIC : Le gros malaise

La PIC de Gonesse, première PIC ouverte, est en service depuis 3 ans maintenant. Elle emploie 850 personnes dont 250 sont issues des ex-centres de tri parisiens, le reste du personnel ayant fait l'objet d'un recrutement extérieur. Confrontée à un taux d'absentéisme élevé, notamment de congés maladie, la direction a demandé une étude à l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail). Cet organisme a rendu son rapport d'intervention le 31 décembre 2007. Le constat est sans appel !

## Des entretiens individuels...

Pour réaliser cette étude, l'ARACT Ile-de-France s'est appuyée sur 82 entretiens et des observations sur 4 jours en situation de travail. La sélection des agents entretenus s'est faite de manière aléatoire et au volontariat à partir des critères suivants : agents de production/chefs d'équipe et ROP, plage horaire de travail, l'âge et le genre. Les résultats des entretiens sont restitués sous forme de thématiques : perception de l'emploi actuel et de la PIC ? Motivation des agents au départ ? Quelle intégration ? Quelle image du travail, de la PIC et de La Poste ? Perception de l'organisation du travail et de la pénibilité ? Perception des relations au travail et du management ? Question des perspectives professionnelles (quel projet) et des modalités d'évolution (promotion, formation) ?

## Isolement, manque d'autonomie, flicage

Ce sont les mots qui reviennent le plus souvent. Rares sont les agents qui ont choisi la PIC. La fermeture des centres de tri parisiens les a poussé à y accepter un emploi, mais sans pouvoir choisir leurs horaires. Certains ont pu être séduits un temps par la modernité technique du centre mais la plupart ont évolué vers une représentation négative de la PIC. L'image qu'ils ou elles avaient ne correspond pas à ce qu'ils ou elles ont trouvé, notamment l'aspect "déshumanisé" du site avec très peu d'espace de convivialité. En cause aussi, les horaires, notamment ceux de nuit qui provoquent des troubles du sommeil et une difficulté de récupération. Des agents viennent en transport en commun (de 50 minutes à plus d'une heure) mais la plupart viennent en voiture, quasi-obligatoire. Toutes les personnes interrogées regrettent le gigantisme du site "on est caché derrière les machines". A la notion de culture du service public est opposée une culture du chiffre qui déstabilise les uns sans pour autant motiver les autres.

Pour les postes de base, en I.2, les personnes interrogées ont le

sentiment d'être "attachées" à une position, avec une activité répétitive sans marge d'initiative et ressentent une "solitude" dans le travail.

## Perspectives d'évolution : un horizon brouillé

Pour une grande majorité des agents rencontrés, ils ne souhaitent pas rester à la PIC et considèrent qu'il n'y a pas de perspectives d'évolution. Cette perception négative est le résultat d'un déficit de reconnaissance professionnelle, d'une insuffisance de lien social due à la configuration des lieux, d'un manque de valorisation par le management, de la faiblesse du processus d'intégration et d'évaluation, d'un contenu du travail perçu comme peu qualifiant. "On fait beaucoup plus attention aux machines qu'aux difficultés du personnel", les questions humaines sont passées au second plan. Par ailleurs, beaucoup de personnes se plaignent de problèmes de dos, de poignets, de fatigue, de maux de tête ou de difficulté à respirer. Revient également à plusieurs reprises la faiblesse des salaires.

## Améliorer les conditions de travail, c'est possible

Tout ce qui est écrit dans ce rapport ressemble à s'y méprendre à ce que nous dénonçons depuis des années sans que La Poste daigne nous écouter. Depuis la création des PIC, SUD n'a eu de cesse de dénoncer la volonté de La Poste de vouloir faire passer au second plan les conditions de travail et de vie des personnels. Tout est fait pour les machines et pour le chiffre, le reste compte peu.

Et pourtant, y compris dans ces nouveaux établissements, il y a possibilité d'améliorer le confort de tous en mettant à disposition du personnel des locaux conviviaux (salle de repos, salle de sport, bibliothèque, cafétéria, coopérative, etc...). Et surtout des horaires moins fatigants, l'arrêt du flicage et des caméras, des méthodes de management adaptées et un personnel en nombre suffisant. La Poste aurait à y gagner lorsque l'on voit l'étude décrite plus haut.

## Ile-de-France : premières annonces

L'annonce des premières PIC en Ile-de-France vient d'être faite. Il y aura création d'une PIC à Villeneuve-la-Garenne (92) et la transformation des centres de Pontoise et Bobigny en PIC. La création de la PIC de Villeneuve va entraîner la fermeture totale du CTC d'Issy-les-Moulineaux (400 agents), en totale contradiction avec les fameuses "promesses" du Président puisque la direction ne prévoit même pas le maintien de la moindre activité sur la commune. Par ailleurs, les CTC de Nanterre et Issy-les-Moulineaux représentent 900 agents. De combien sera l'effectif de la nouvelle PIC sachant qu'elle sera équipée de 6 MTI-PF, 2 MTI-GF et d'une MTP ? Son ouverture est prévue début 2010.

En ce qui concerne Pontoise, si l'annonce d'une PIC sur le site "soulage" le personnel, cela n'est peut-être que transitoire. Il y a déjà la PIC Gonesse (3,5 millions d'objets/jour) dans le même département et la nouvelle PIC de Villeneuve-la-Garenne (prévue pour 3 millions de plis par jour) se situe non loin de là. D'ailleurs, la direction refuse de s'engager sur les cinq ans qui viennent, c'est tout dire !



## PIC de Lognes : un protocole de fin de conflit à la hauteur

Le conflit des nuits sur la PIC aura duré du 20 octobre 2006 jusqu'à la date de signature le 13 décembre 2007. Afin de mettre fin à ce conflit majoritaire (SUD, FO, CGT), la direction locale a proposé un protocole de fin de conflit. Elle met en place un nouveau régime de travail en nuit 21h20-6h20 permettant de toucher la surmajoration prévue dans l'accord du 8 juin 2007. Ce régime complémentaire bis est accessible uniquement sur la base du volontariat, sans mobilité imposée. Le dimanche, la prise de service aura lieu à 22h (avec 2 heures auto-compensées) et la fin de service à 6h. La mobilité interne en nuit reste prioritaire sur tout recrutement externe. Le cadre de référence pour les régimes de nuit est de 70 PT pour le régime de base, de 30 pour le régime complémentaire et de 38 pour le régime complémentaire bis (voir horaires page 2). Alors, bien sûr, ce n'est pas encore les 2 nuits sur 4 mais on voit que lorsqu'une direction locale y met un peu de volonté, on peut avancer. Ce protocole a été signé par toutes les organisations syndicales.

### Montpellier : vers la privatisation de la maintenance ?

La DOTC a annoncé, sans aucune concertation, que le personnel qui s'occupait de la maintenance des machines verrait son activité supprimée. Elle a décidé d'externaliser cette activité pour la donner à une entreprise privée dès juin 2008. C'est un véritable gâchis de compétence. En effet, comment une entreprise privée peut-elle prendre en main la maintenance de machines qu'elle ne connaît pas ? D'autant qu'en 2009, ce sont d'autres machines qui seront installées à la PIC. Pour ces collègues, si une partie va s'occuper de la maintenance des machines sur les PPDC, l'autre va se retrouver à la production. Une fois de plus, La Poste met en place de nouvelles organisations sans se préoccuper du personnel, ni de la production. SUD et le personnel n'acceptent pas cette politique de casse des agents et des emplois. Une pétition intersyndicale est en cours. A suivre...

### Honteux !

Le 11 janvier 2008 ne restera pas une date importante pour les agents de la PIC Meuse-Champagne-Ardenne. La direction s'est félicitée du record de plis traités : 1 558 438 avec un grand bravo à l'ensemble des agents pour le travail accompli. Mais, en contrepartie de cet investissement : Que dalle ! Par contre, pour les grands pontes de la DOTC et de la PIC, cet événement a été l'occasion de s'encanailler à la discothèque "L'alégra" sur le dos du petit personnel. Une redistribution équitable du "travailler plus" ?

### PIC du Nord : les discussions ont commencé

Les personnels des centres de Lille, Valenciennes et Roubaix touchés par la création de la PIC s'interrogent sur de nombreux points : situation professionnelle, futures conditions de travail, horaires, acquis, nombre d'emplois... Lors de la première discussion à la CDSP du 27 février, SUD a dénoncé le fait qu'il faille postuler pour intégrer la PIC alors que c'est La Poste qui ferme les 3 CTC et oblige au transfert du personnel.

Par ailleurs, les sections SUD des 3 CTC ont d'ores et déjà revendiqué le II.1 grade de base (l'équivalent pour les reclassés) et la mise en place de bonifications retraite pour pouvoir partir à 55 ans à taux plein. SUD revendique également une prime de 5000 euros pour le partage des gains de productivité générés par la délocalisation. Enfin, les régimes de travail doivent correspondre aux souhaits du personnel. Au cas où la direction refuserait d'entendre ces revendications, une action dans la durée est à prévoir. A suivre...

### PIC Lorraine :

#### Les sanctions sont retirées !

Le directeur de la DOTC, avant son départ pour d'autres cieux, a tenu à signer avec SUD un relevé de décisions pour mettre fin au conflit qui l'oppose au personnel depuis la grève des nuits.

Dans ce relevé le directeur décide "de faire un geste fort" en "levant les sanctions des agents déclarés en absences irrégulières dans le cadre des préavis de SUD, et ce, à la date de son départ le 29 février 2008". Il précise plus loin que "cette décision est conditionnée par l'engagement de la part de SUD à privilégier le traitement de ses revendications en audience plutôt que de reconduire des préavis systématiques". Un exemple à suivre !!!

## Halte à la criminalisation de l'action syndicale

Pour faire passer ses projets, les directions de La Poste n'hésitent plus à taper sur les militants, et sur ceux de SUD en particulier, coupables de se mettre en avant.

C'est le cas de notre camarade Sébastien Baroux, permanent du syndicat des Postaux Parisiens, convoqué en conseil de discipline le 28 février pour avoir "osé" prendre la parole à Paris 11 PDC le 28 septembre 2007. Sanction proposée : 15 jours de suspension (**dernière minute** : la direction ayant bafoué les droits de la défense, élus et défenseurs ont préféré quitter la séance !). A noter également qu'il y avait une centaine de personnes au rassemblement ce jour là. Affaire à suivre, donc...

C'est le cas également pour notre camarade Philippe Chamek, militant au centre de tri de Bobigny qui doit passer en conseil de discipline le 14 mars prochain. On lui reproche d'avoir été agressif envers deux cadres et de n'avoir pas respecté les consignes de sa hiérarchie. Les faits remontent à novembre 2006 en plein conflit des nocteux. Il n'aurait pas dû s'opposer aux cadres qui, eux, s'opposaient à la grève. Sanction proposée : 3 mois de suspension...

C'est le cas aussi sur la plate-forme routière de Melun-Sénart où chaque fois que notre militant local prend la parole en assemblée générale, il se voit sanctionner de très sévères observations.

Toutes ces pressions, ces intimidations n'ont qu'un seul but : empêcher les militants et le personnel de s'opposer, de revendiquer et d'oser contester les projets de La Poste. Chaque sanction contre un ou une militant-e est une sanction contre tous. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de construire une riposte d'ensemble contre cette criminalisation.